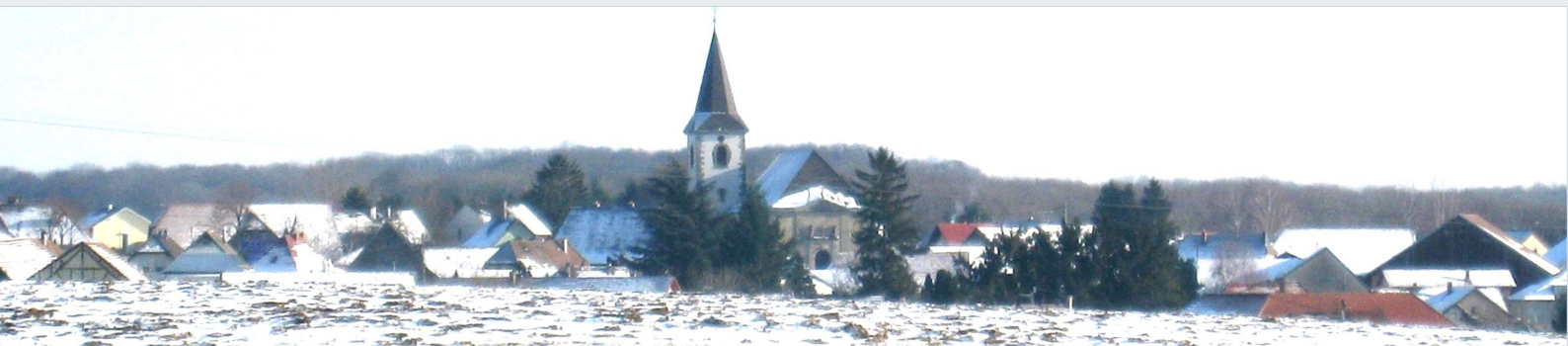


GALFINGUE

ECHO N° 40
Janvier 2026





LE MOT DU MAIRE

Chers Galfinguoises et Galfinguois,

Le mois de janvier est le traditionnel mois des vœux et c'est bien chaleureusement et bien amicalement que je vous présente les miens en ce début d'année, ainsi qu'au nom de votre équipe municipale et du personnel de la commune. Que cette année puisse être douce, sereine et remplie de petits bonheurs pour chacune et chacun d'entre vous. Vous souhaiter une bonne santé reste indispensable et essentiel pour atteindre vos espérances.

Ces quelques lignes marquent la fin des différents thèmes et sujets importants dont j'ai pu vous entretenir par notre bulletin municipal au cours de ce mandat qui s'achève.

Je voudrais ici rendre un hommage appuyé et adresser mes sincères remerciements à l'ensemble du personnel communal mais surtout à toute l'équipe municipale, mes adjointes et adjoints qui m'ont accordé leur confiance et m'ont soutenu sans coup férir durant ces six années. Nous avons affronté comme vous tous, la crise du COVID qu'il fallut gérer, ainsi que les conséquences d'une inflation galopante à partir de février 2022 avec l'entrée en guerre de la Russie contre l'Ukraine. Des décisions d'envergure, des décisions qui engagent, des décisions audacieuses, des décisions responsables ont été prises mais des décisions toujours réfléchies avec un point de convergence unique, celui de l'intérêt général pour Galfingue.

De nombreux projets ont pu être maintenus malgré ces périodes tumultueuses et celles du dernier semestre vous sont présentées dans ce bulletin avec la plus significative et la plus emblématique d'entre elles que fût la réfection de la toiture du presbytère. Nous avons rappelé nos principales réalisations de ce mandat dans le « cahier spécial des réalisations communales 2020-2025 » distribué à votre intention au mois d'août 2025.

De l'année passée, nous retiendrons également une année riche en événements et manifestations proposées par nos associations locales retracés régulièrement dans notre bulletin. Un grand merci à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour le « vivre ensemble ».

Je ne peux ici éluder les drames en ce début d'année 2026, marquée par des événements tragiques au 1er rang desquels celui de Crans-Montana, mais aussi un train qui déraile en Espagne... auxquels on ajoute les milliers de morts pour la liberté en Iran.

Des dirigeants de ce monde sont-ils devenus fous ? ... En tout cas ils sont de plus en plus nombreux à avoir perdu la valeur précieuse d'une vie humaine et l'histoire ne fait que se répéter depuis

des millénaires. Les armes changent mais pas le résultat, alors au diable l'intelligence artificielle si une paix durable n'est pas au centre des préoccupations des grands dirigeants de ce monde. Et dire que l'Europe, notre vieille civilisation occidentale dans un doux euphémisme n'a rien voulu voir venir et n'a rien anticipé uniquement par égoïsme d'état et de préservation d'intérêts personnels, le tout dominé par des technocrates hors sols !

Malgré ce contexte, le 15 mars prochain auront lieu les prochaines élections municipales et vous serez appelés à élire les représentants de votre Conseil Municipal.

C'est bien la seule élection qui reste encore connectée au monde réel, celle de vos préoccupations et des besoins factuels du terrain, celle au contact et proche des concitoyens et de leur ordinaire.

Dans nos mairies, ce n'est ni Davos... ni le Groenland... ni le bruit des bottes qui se jouent, mais le souci de payer le personnel, nos charges courantes et d'embellir et de préserver comme nous le pouvons notre environnement.

À ce titre, ma communication personnelle est rigoureusement encadrée par le code électoral depuis le 1er septembre 2025.

C'est pourquoi, je vous rappelle simplement que le mode de scrutin change pour les communes de - 1000 habitants, par la loi du 21 mai 2025 que nous vous rappelons en dernière page de cette édition.

Bien que mes états d'âme ne comptent pas, sachez que je suis parfaitement opposé à ce mode de scrutin dit de « liste paritaire » pour les petites communes. À Galfingue en effet, nous n'avons pas attendu que nos chers députés nous inscrivent dans la loi l'obligation infantilisante de la parité homme/femme pratiquée depuis 1995 ici. De plus, l'ancien scrutin dit « plurinominal majoritaire » laissait à chacun une expression plus libre et plus démocratique.

Mais probablement n'avons-nous pas d'autres sujets prioritaires à traiter à l'assemblée...

Merci à vous tous, chers concitoyens. Merci pour vos témoignages de soutien et d'encouragement.

Bien amicalement et bonne année, à bientôt.

Christophe BITSCHÉNÉ

"Un avenir, cela se façonne, un avenir cela se veut."

Raymond BARRE

Conseils municipaux

Comptes rendus succincts des Conseils Municipaux

Aperçu des délibérations votées depuis le 4 juillet 2025.

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025

- ♦ **Lotissement « La Plaine » : Autorisation de signature d'un acte de constitution de servitude**

Pour le passage de canalisations entre les terrains côté champs et le bassin de rétention.

- ♦ **Lotissement « Le Pommier » : Autorisation de report de la mise en œuvre de la 2ème phase des travaux en 2026**
- ♦ **Ancienne mairie : Désaffectation des locaux du domaine public**
- ♦ **Établissement public foncier (EPF) : Avis de la commune pour l'acquisition d'une parcelle sur le ban communal**
- ♦ **Forêt communale : Renouvellement de l'engagement au programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC)**
- ♦ **Adhésion à la convention de participation mutualisée prévoyance proposée par le CdG68 et participation de la collectivité au financement de la protection sociale complémentaire à compter du 1er janvier 2026**
- ♦ **Personnel communal : création d'un emploi temporaire d'agent d'entretien à pourvoir au titre d'un accroissement temporaire d'activité**

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 2025

- ♦ **Service d'incendie et de secours : Transfert de la compétence « contribution financière » à Mulhouse Alsace Agglomération**
- ♦ **Prestations de vérification et de maintenance préventive des appareils de lutte contre l'incendie : constitution d'un groupement de commandes**

♦ ONF

- ♦ Programme d'actions 2026
- ♦ Choix relatif à la destination commerciale des parcelles inscrites à l'état d'assiette 2026
- ♦ État d'assiette 2027
- ♦ **Proposition de cession des parcelles cadastrées n°250, n°269 et n°275 section n°07**
- ♦ **Proposition de souscription d'un contrat de bail à ferme**
- ♦ **Appel à manifestation d'intérêt concurrente**

Pour l'installation de lockers dans l'ancien abri de bus

- ♦ **Chambre régionale des comptes : rapport d'observations définitives relatives au contrôle de m2A sur la reconversion des friches industrielles**
- ♦ **Approbation des nouveaux statuts de Territoire d'Énergie Alsace (TeA)**
- ♦ **Redevance d'occupation du domaine public (RODP) provisoire pour les chantiers d'électricité**
- ♦ **Convention « Extra-scolaire » avec la fédération des Foyers-Clubs d'Alsace pour la période du 01/09/2025 AU 31/08/2026**
- ♦ **Convention relative aux conditions d'adhésion des communes de m2A et de leurs agents aux prestations billetterie, sections sportives et culturelles**
- ♦ **Réfection de la toiture du presbytère : demande de subvention à la région Grand-Est**
- ♦ **Rapports annuels 2024 des syndicats**

AUTORISATIONS D'URBANISME ACCORDÉES

COMMUNE DE GALFINGUE, 15 rue du 25 Novembre
Réfection de la toiture du Presbytère (04/08/2025)

KOELBLEN Nils, 9 rue de Spechbach
Clôture en grillage et sous bassement des murs en L
(12/08/2025)

SIRLIN Jean-Paul, 21 rue du Gal de Gaulle
Division foncière en vue de construire (05/09/2025)

ROTH Emmanuel, 9 rue Saint Gangolphe
Extension d'un carport (29/08/2025)

DECK Paulette, 2 rue du Général de Gaulle
Réfection de la toiture (03/09/2025)

KUENEMANN Daniel, 33 rue du Gal de Gaulle
Construction d'un auvent + pose de panneaux solaires
(29/10/2025)

DE GROSSI Marie-Louise, 4 rue du Puits
Construction d'un auvent en tuiles (20/10/2025)

PRADUROUGH Eric, 10 rue des Peupliers
Installation d'une piscine coque (20/10/2025)

HALLER Georges, 10 rue de la Chapelle
Remplacement de la couverture d'une terrasse (27/10/2025)

STEIN Francine, 10 rue du 25 Novembre
Remplacement du sas de la porte d'entrée (28/11/2025)

MEYER Nicolas, 4 rue des Vergers
Transformation d'un garage en chambre + modification
de la façade (28/11/2025)

SCHULLER Elisabeth, 16 rue du 25 Novembre
Construction d'une piscine enterrée (29/12/2025)

JELGER Patrick, 1 rue des Prés
Ravalement de façade (17/12/2025)

Bienvenue aux nouveaux arrivants 2025

* M. & Mme KARRER Damien & Stéphanie
& leur fille Olivia au 7 rue de Spechbach

* M. WIOLAND Hervé
au 17 rue du 25 Novembre 1944

* M. GEWISS Maxime & Mme LISZCZAK
& leurs enfants Edin & Lèya au 11 rue de Spechbach

* M. KEHAL Nordin
au 9 rue des Peupliers

* M. CHEREL Loïc & Mme SCHALBER Lauryne
au 4a rue du 25 Novembre 1944

* M. TANCREDI Thibaut & Mme NASS Rose
au 18 rue Saint-Blaise

* Mme CAMANZO DAUM Antonia
au 14 rue des Prés

* Mme HEITZLER Sarah
au 17 rue du 25 Novembre 1944

* M. & Mme PIZZUTI Emile & Anne
au 15 rue de Spechbach

* Mme DA MOTA Valérie
& sa fille Léa au 17 rue du 25 Novembre 1944

* M. & Mme SAUDER Jean-Luc & Graziella
au 13 rue de Spechbach

* M. CANSIER Quentin & Mme SCHULTZ Amandine
au 5 rue de la Chapelle



Les personnes emménageant dans la commune sont encouragées à venir se déclarer à la Mairie et à s'inscrire sur les listes électorales.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un certificat de domicile.

ETAT-CIVIL 2025

Naissances

11.07.2025 : Marcel, Léo, Gabriel AGNESE
Fils de Anna Sabine Odile GEHIN
& de Anthony Christian AGNESE



30.07.2025 : Assya HAMBLI
Fille de Racha KEBAILI
& de Hicham HAMBLI

12.11.2025 : Maeva MEYER REINHART
Fille de Stéphanie REINHART
& de Nicolas MEYER

08.11.2025 : Andréa, Anne, Christiane HOUILLIEZ
Fille de Emilie Joséphine Stéphanie
HOLTZMANN & de Bastien Joseph
André HOUILLIEZ



25.12.2025 : Livia, Asya TUCCAR
Fille de Caroline SEVIMLI
& de Alain TUCCAR

Mariages



18.10.2025 : DAUM Paméla & CAMANZO Antonia



Décès

10.09.2025 : Claude Fernand KABUSS (74 ans)



14.10.25 : Robert Paul VANDEVELDE (80 ans)

ANNIVERSAIRES 2025



Jean-Claude HANSER
80 ans le 15 août



Paul Aloyse DIETRICH
85 ans le 28 décembre



Marie-Thérèse BOEGLIN
93 ans le 31 octobre



Hélène HALLER
80 ans le 30 novembre

ANNIVERSAIRES 2025

Ont également fêté leur anniversaire :

Clothilde KARRER
96 ans le 11 octobre

Michel RENAUD
91 ans le 14 décembre



NOCES D'OR



NAPOLI

Marie-France & Antoine
Le 7 juin



CHERAY

Simone & Philippe
Le 19 juillet



RAUB

Yolande & René
Le 3 octobre



DESSOUD

Raymonde & Yves
Le 30 décembre



ZANETTI

Carmen & André
Le 27 décembre



Les couples ayant leurs noces d'or ou de diamant cette année 2026 peuvent contacter la mairie pour signaler leur anniversaire de mariage.



80 ans

Raymonde DESSOUD née le 28/01/1946
Jean-Louis HALM né le 20/02/1946
Paulette DECK née le 09/03/1946
Huguette KNECHT née le 13/03/1946
Geneviève BITSCHENE née le 14/04/1946
Guy MEYER né le 20/06/1946
Denis LIEBER né le 30/06/1946
Francis GRUNENWALD né le 22/08/1946
Annie KUREK née le 29/08/1946
Jean-Pierre RITTER né le 03/09/1946

85 ans

Georges HALLER né le 07/01/1941
Gabrielle EGLIN née le 11/03/1941
Rose FAETIBOLT née le 17/07/1941
Astrid VANDEVELDE née le 21/08/1941
Anne-Marie KRANKLADER née le 26/08/1941
Monique BERGER née le 23/09/1941
Pierre RIMELIN né le 17/10/1941
André HALLER né le 27/11/1941
Margueritte MORELLE née le 21/12/1941

90 ans

Monique GRUS née le 03/01/1936
Armand STRUB né le 12/02/1936
Eugène EGLIN né le 19/08/1936
Helga HOFFMANN née le 27/08/1936
Guy BASCHUNG né le 17/09/1936
Liliane KITZLER née le 18/11/1936

92 ans

Julien ERHART né le 04/05/1934
Michel RENAUD né le 14/12/1934

93 ans

Jorg HOFFMANN né le 11/02/1933

94 ans

Marie-Thérèse BOEGLIN née le 31/10/1932
Yvonne RIMLINGER née le 28/06/1932

99 ans

Mathilde MEYER née le 07/02/1927

101 ans

Julien BINDLER né le 31/01/1925



Il est galfringuois

Cap sur Shanghai pour Evan Wachbar

Le Sundgau sera bien représenté à Shanghai en septembre 2026 lors du Mondial des métiers. En effet, Evan Wachbar, salarié de la Carrosserie Sundgauvienne à Altkirch, a été sélectionné dans l'équipe de France des métiers pour disputer la finale internationale en tôlerie-carrosserie.

Champion de France en tôlerie-carrosserie en octobre dernier, Evan Wachbar, jeune salarié de la Carrosserie sundgauvienne à Altkirch, va encore avoir l'occasion de briller par son talent. En effet, le jeune homme de 21 ans a décroché sa place, lors d'une semaine de sélection pendant le mois de décembre, pour représenter la



Evan Wachbar a été formé à la Carrosserie sundgauvienne à Altkirch et y travaille en CDI depuis un an. Il a été sélectionné pour représenter la France au Mondial des métiers en septembre 2026 à Shanghai, en Chine. Photo Aglaé Kupferlé

France au niveau international. Il fera partie de l'Équipe de France des métiers qui se rendra à Shanghai en Chine à l'occasion de la finale internationale des Worldskills, en septembre 2026.

Un accomplissement de plus pour cet habitant de Galfringue formé depuis ses 16 ans par les gérants de la Carrosserie sundgauvienne et qui avait déjà décroché, pendant son parcours de formation, la médaille d'or au concours de Meilleur apprenti de France au niveau départemental, régional et national, avant de réussir à nouveau aux prestigieuses épreuves Worldskills en 2025. Des résultats qui ont fait la fierté de sa famille mais aussi de ses collègues de la Carrosserie sundgau-

vienne qui avaient fait le déplacement à Marseille pour le soutenir.

Evan Wachbar et les 36 autres français sélectionnés dans différents corps de métiers vont désormais s'engager dans un cycle de préparation chevronné conçu comme un véritable parcours d'excellence. Quatre semaines d'entraînement technique métier par métier attendent le Galfringuois avec un programme intensif qui mettra aussi l'accent sur la gestion du stress, des émotions, l'importance du sommeil, de la nutrition, sans oublier la nécessité d'une bonne condition physique pour endurer la compétition de très haut niveau à l'international.

● A.K.

INFORMATIONS

Agenda 2026

Balayage mécanisé :

- Mercredi 04 février
- Mercredi 08 avril
- Mercredi 06 mai
- Mercredi 08 juillet

Astuce : Profitez du passage de la balayeuse pour nettoyer vos trottoirs la veille : celle-ci ramassera vos saletés laissées dans les caniveaux.



Lors des jours de balayage mécanisé, merci de bien vouloir enlever les voitures stationnées sur le bord de la route.

Ramassage des encombrants

Tous les 3e lundis du mois de : mars, juin, septembre et décembre (prochaine date le lundi 16 mars)
sur appel (maximum 3 jours avant la collecte) : au numéro vert : 0 800 002 914

Evènements 2026 à Galfingue :

07/02 : Soirée « après ski »

19/02 : Don du sang

07/03 et 08/03 : Bourse aux vêtements d'enfants

15/03 : Elections municipales

26 au 28/03 : Tulipes à cœur

14/05 : Marche populaire

08/09 au 13/09 : Opération brioches (à confirmer)

20/09 : Marché aux puces (à confirmer)

26/11 : Don du sang

4-5/12 : Marché de Noël (à confirmer)

MON PARCOURS JDC

FRANCE JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

J'AI 16 ANS

- Je me fais recenser auprès de la mairie de mon domicile.
- Je déclare **ma double-nationalité** éventuelle.
- Je donne une adresse mail valide et postale complète.
- Je conserve mon attestation de recensement jusqu'à mes 18 ans.
- **J'attends** de recevoir le mail m'invitant à créer mon compte **Défense+**
- Je signale au CSNJ si je déménage.

J'AI 17 ANS

- Je suis convoqué au cours du **trimestre de mes 17 ans**.
- Je reçois ma convocation par courrier ou sur mon compte **Défense+** si je l'ai créé.
- Je fais ma JDC.
- Jusqu'à mes 25 ans, je conserve mon Certificat Individuel de Participation à la JDC (CIP) et je signale tout changement de situation au CSNJ.

JE SOUHAITE

- Changer la date de ma JDC / déclarer un changement d'adresse.
- Demander un duplicata de mon CIP ou de mon attestation de recensement.
- Demander un renseignement.



- J'ai une double nationalité **ET** j'ai reçu une lettre de convention.

Carte passe-temps 2026



Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) propose la carte Pass'Temps sénior à l'ensemble des personnes de 65 ans et plus.

Les cartes Pass'Temps sont valables pour une année. Peuvent en bénéficier les séniors âgés de 65 ans et plus.

Gratuite, la carte peut être récupérée en Mairie en présentant une photo d'identité et un justificatif de domicile.

Elle permet de bénéficier de nombreux avantages durant toute l'année : des entrées gratuites au zoo et dans les piscines, des réductions pour les musées, les spectacles et les cinémas, des activités sportives et culturelles...

Elle est aussi une opportunité supplémentaire de se rencontrer et échanger.

Réalisations et investissements 2025

Réfection de la toiture du presbytère

- Coût total des travaux : 89 000 euros TTC
- Subventions :
 - => 19 863 € de la CeA
 - => 12 000 € du Gand-Est (en attente notification)

Restant à charge : environ 57 000€



Mise en place des nouvelles décorations de Noël

Coût total : 3 260 €

La mise en place de la décoration sur l'arbre de la salle polyvalente est prévue pour Noël 2026



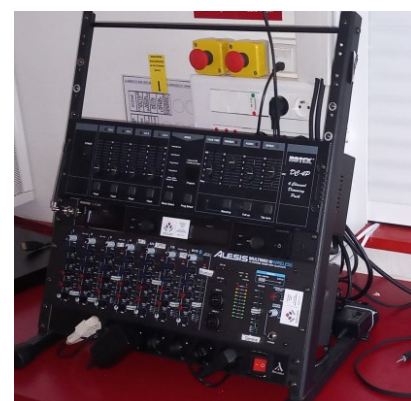
Réalisations et investissements 2025

Remplacement des stores extérieurs de la salle polyvalente et mise en place des stores intérieurs dans la nouvelle mairie

Coût total des travaux : 15 000 euros TTC



Sonorisation salle polyvalente : 5 000 €



Reprofilage du trottoir rue du 25 Novembre : 7 250 €

AUTRES INVESTISSEMENTS

Mise en place de volet pour velux maison Rimelen : 5 200€

À venir

Travaux bassin de rétention rue des Coquelicots : 5 200€

Continuité de la plantation de haies dans le verger communal



Grâce à la Fédération des chasseurs du Haut-Rhin, nous avons pu, encore cette année, bénéficier d'arbustes à planter dans la continuité des précédentes plantations, ce qui constitue des haies pour protéger le verger communal situé à l'entrée de la commune du côté de Heimsbrunn.



Cette plantation s'effectue avec fourniture du matériel nécessaire et l'aide de personnes appartenant à la fédération.



Un petit tour pour « prendre des nouvelles » de nos haies précédemment plantées avec l'aide de l'association « Haies vives d'Alsace »

Si la plupart des arbustes plantés lors de notre journée de plantation avec l'association « Haies vives d'Alsace » ont bien repris, un travail d'entretien sera nécessaire pour leur offrir plus d'espace. Ce travail sera programmé en partie prochainement et pour une autre partie à l'automne

Le fleurissement dans votre village



Comme vous pouvez le constater, le fleurissement des lieux publics dans le village se décline au fil des saisons agrémenté des réalisations de nos agents communaux.

C'est chaque fois le fruit d'un travail d'équipe préparatoire avec le souci de choisir des plantes, pour la plupart vivaces et peu gourmandes en eau. Certaines d'entre elles sont cultivées dans l'atelier communal, d'autres font l'objet d'un choix réfléchi avec l'aide de nos fournisseurs d'Hochstatt et de Reiningue.



Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées pour les mettre en valeur, en ayant même recours à des méthodes modernes pour optimiser leur implantation.

C'est la saison de la taille

Pour un entretien optimal, nous avons convenu **d'une taille tous les 2 ans de nos grandes haies**. C'est donc le moment de le faire prochainement, en 2026 toujours avant mars, date à respecter selon notre charte, conformément à la préservation de la biodiversité et notamment par rapport à la période de nidification des oiseaux. Vous verrez donc prochainement les chantiers de taille le long de nos haies, ce qui nécessite l'intervention d'un prestataire extérieur sous la surveillance de nos agents communaux.

Les conseils de Michael et Joëlle

C'est la période de la taille des « fruitiers pépins » qui doit être effectuée par des températures ne descendant pas en dessous de -3 degrés pendant la semaine qui suit la coupe. Si besoin de conseils n'hésitez pas à les solliciter. Ils ont suivi des formations pour la taille des fruitiers puisqu'ils s'occupent de nos vergers communaux, qui sont à votre disposition pour la cueillette des fruits pour rappel.

Pour rappel leurs coordonnées professionnelles :
Michael au 06 80 20 03 05 ; Joëlle au 06 95 01 78 23

Des conseils et recommandations plus générales



Il est rappelé que deux plantes notamment font l'objet d'interdiction de plantation, de part leur toxicité d'une part et en raison de leur caractère envahissant d'autre part. Il s'agit du Datura et de l'Herbe de la Pampa en photos ci-contre.



[Cette photo](#) par Auteur inconnu est soumise à la licence [CC BY](#)

Participation à Folie' Flore



En parcourant les allées de la magnifique exposition florale qui fait la fierté de Mulhouse lors des journées d'octobre, vous avez pu découvrir la représentation

du travail des « jardiniers de Galfingue »



Déclinée sur le thème « Mulhouse ville d'Ariane » vous avez pu également voir à l'entrée de notre commune, en place, le projet imaginé et créé par l'équipe de fleurissement. Tout est possible avec des fleurs, même imaginer la rencontre du 3ème type sur la « planète Galfingue ».



Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur ... plus particulièrement de l'arrêté Préfectoral du 28 décembre 2023 relatif aux brûlages et à l'usage du feu dans le département du Haut-Rhin.

Cet arrêté préfectoral, qui prend en compte le contexte de sécheresse à répétition, a permis de mettre à jour les conditions d'usage du feu dans les milieux forestiers et agricoles, actuellement encadré par le code forestier et deux anciens arrêtés préfectoraux de 1977 et 1997.

Nous allons vous informer de manière succincte des interdictions, autorisations et dérogations de cet arrêté.



Les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts, paysagistes et producteurs de bio déchets, ont interdiction d'effectuer des brûlages à l'air libre ou dans les incinérateurs de déchets verts issus des parcs, jardins et espaces verts.

Il est conseillé de valoriser tous les déchets végétaux comme le broyage, le compostage ou la valorisation énergétique.

Cet arrêté met en avant deux périodes distinctes où des dérogations sont possibles en fonction de certaines activités forestières ou agricoles :



Du 15 mars au 30 septembre : Interdiction d'allumer ou porter un feu, de fumer dans les bois et forêt et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Ainsi que les barbecues devant les abris et chalets forestiers.



Du 01 octobre au 14 mars sont autorisés les feux de végétaux issus de la gestion forestière par les propriétaires et ayants droits, les résidus de cultures issus des activités agricoles, sous surveillance de 07h à 16h.

Des dérogations sont données aux apiculteurs, pour le brûlage des plantes invasives, lanternes volantes et feu dit « festif » par les administrations.

Sanctions :



- Auteurs de feux responsables sur le plan civil et pénal, même lorsque les feux sont autorisés
- Non-respect pour les activités forestières : amende de 4^{ème} classe (code forestier)
- Non-respect du brûlage des déchets verts produits par les particuliers ou les collectivités locales : amende de 3^{ème} classe (code de la santé publique)
- Non-respect de l'interdiction de brûlage de déchets végétaux par les entreprises d'espaces verts et paysagistes : Délit – 2 ans de prison et 75 000€ d'amende (code de l'environnement)

Interdiction toute l'année pour les places de feux au sol dans les bois, forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci, landes et chaumes. (135€ Code Forestier)

Pour plus d'informations : **Brigade Verte** (7j/7)

standard 03.89.74.84.04

mail contact@brigade-verte.fr

site internet www.brigade-verte.fr

FRELON ASIATIQUE

S'INFORMER
LE RECONNAÎTRE
LE SIGNALER



PROTÉGEONS NOTRE BIODIVERSITÉ,
AGISSONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Une espèce classée exotique envahissante par l'Union européenne.
Un nuisible qui prolifère depuis 2023 dans le Haut-Rhin,
dernier département de l'hexagone envahi.



S'INFORMER

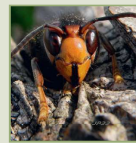
Cycle de vie du frelon asiatique
Période de découverte des fondatrices,
nids primaires et nids secondaires

DE MI-MARS À MI-MAI

Présence de fondatrices

Emergence des fondatrices

Vérifier la présence de fondatrices
sur les fleurs, notamment les camé-
lias ou les *Cotoneaster horizontalis*.

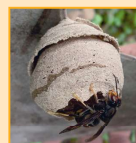


Camélia en fleurs

DE MI-APRIL À MI-JUILLET

Découverte de nids primaires

Vérifier la présence de nids primaires
une fois toutes les deux semaines :
sousentes des toitures, haut
des fenêtres, nichoirs d'oiseaux,
gouttières, granges, abris de jardin,
garages, dépendances, parasols...



DE MI-AOÛT À MI-NOVEMBRE

Découverte de nids secondaires

Dans le quart supérieur des arbres
(entre 10 et 30 m), lors de balades,
jogging, nordic walking, promenade
avec le chien...

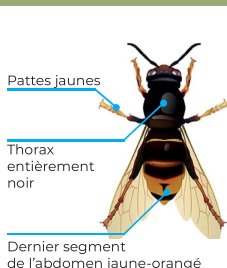
(voir en page suivante comment
différencier les nids secondaires d'autres
structures, nids de pies, corbeaux, guis !)



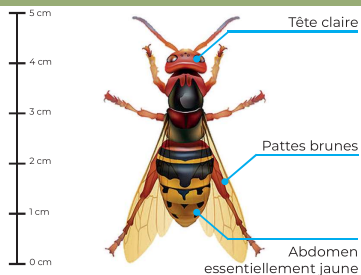
La fondatrice privilégie des endroits calmes (avec peu d'activités
humaines) pour construire son nid primaire.

Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre

LE RECONNAÎTRE



Frelon Asiatique
Taille réelle 3 à 3,5 cm
À détruire



Frelon Européen
Taille réelle jusqu'à 4 cm
À préserver

NID PRIMAIRE

Entre mars et mai, dans un endroit
abrité, la fondatrice construit et
s'occupe seule des larves dans un nid
gros comme une orange.



Entrée vers le bas

Frelon asiatique

NID SECONDAIRE

La colonie issue du nid primaire, à partir de
fin mai, migre dans un nid secondaire situé
dans les arbres à plus de 10 m de hauteur. Ex-
ceptionnellement il peut s'installer à hauteur
d'homme (haies, plaque d'égout). La taille du
nid peut atteindre 1 m de diamètre et peut
alors contenir plus de 2 000 individus.



Entrée sur le côté

Frelon asiatique

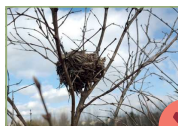
NID SECONDAIRE - CONFUSIONS POSSIBLES AVEC :



Nid secondaire



Boules de gui



Nids d'oiseaux, pies
ou corbeaux



LE SIGNALER

VOUS L'AVEZ VU ?
SIGNALEZ-LE !



Signalez un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com
Ou signalez-le à l'adresse courriel suivante : referentfa68@gmail.com
Et dans la mairie de la commune où a eu lieu l'observation.



LES ENJEUX



Protection des populations : le frelon s'implante
majoritairement dans les zones urbaines et péri-urbaines. Il
perturbe la vie au quotidien (marchés, terrasses, restaurants,
écoles, jardins).



Protection de la biodiversité : 1 seul nid de frelons asiatiques
consomme plus de 11 kg d'insectes utiles et indispensables à
la pollinisation.



Protection de l'apiculture : Entre 20 et 25 % de pertes de
colonies sont dues au frelon asiatique !
Protection de l'arboriculture et de la viticulture : pertes de
récolte.

FRELON ASIATIQUE=DANGER

Il ne faut pas intervenir soi-même ou s'approcher à moins de 10 m d'un
nid secondaire. La destruction doit être réalisée par un professionnel.
Soyez prudent lors de vos travaux de jardins (taille de haies ou tontes) !

ÉVÈNEMENTS

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE À GALFINGUE

Commémoration du 107^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre à Galfingue et célébration du 81^{ème} anniversaire de la libération de la commune de Heimsbrunn le 23 novembre 1944 et de Galfingue le 25 novembre 1944



ÉVÈNEMENTS

FÊTE DE NOËL DES AINÉS Dimanche 14 décembre 2025



ÉVÈNEMENTS



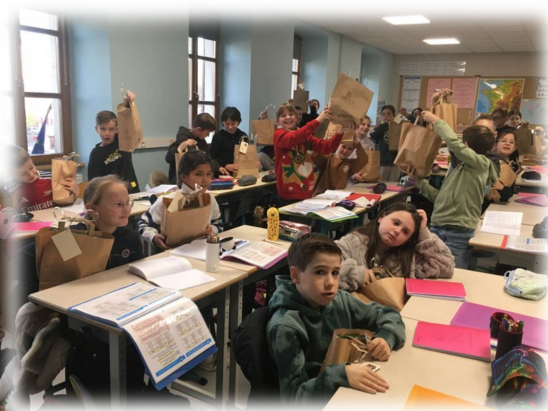
Madame Françoise HANSER, 1ère Adjointe et Madame Marie-Claire ABRAMATIC, ont été décorées de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil pour 30 ans d'ancienneté au service de la commune

À L'ÉCOLE...

NOËL À L'ÉCOLE



SPECTACLE DE NOËL



... AU PÉRISCOLAIRE

Fête de Noël du péri



Bricolage au périscolaire

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Projet jeunesse

Les communes de Morschwiller-le-Bas, Galfingue, Reiningue et Heimsbrunn en collaboration avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace proposent tout au long de l'année des activités pour les jeunes de 11 à 17 ans. Déjà une année écoulée, et de nombreux jeunes participent aux activités ! Il y a eu des séjours, des sorties, des temps d'échange, et surtout, beaucoup de sourires.

Le programme extrascolaire de Janvier- février sur les mercredis & Samedis après-midi et les vendredis soirs. (Ex : Soirée raclette, sortie Luge...)

Ce programme paraîtra entre chaque période de vacances scolaires.

Vous pourrez dès à présent trouver nos futures activités pour l'année 2026 !

Renseignements et inscriptions au près du nouvel animateur jeunesse Rayane TIFOUTI

au 06.36.06.03.02 ou à l'adresse suivante : jeunesse.mgrh@fdic-alsace.fr

<https://fdicalsace.foyersnuraux.org/morschwiller-le-bas-galfingue-reiningue-heimsbrunn/>



Viens passer 1 semaine en séjour à la Bresse dans un grand chalet en bois dans une ambiance hivernale avec des repas à cuisiner et des souvenirs à créer.

CONCOURS DE BONHOMME DE NEIGE

CHALET CHALEUREUX

DORTOIR ENTRE PÔTES

RANDONNÉE EN RAQUETTES

RACLETTE MONTAGNARDE

ESPACE ZEN

VEILLÉES ANIMÉES

170 € / 180 € / 190 €

L'APEGH

L'APEGH (Association Pour les Enfants de Galfingue et Heimsbrunn), créée en 2019 est composée de parents des deux villages.

Son objectif premier est de divertir à travers l'organisation d'événements ouverts à tous les enfants : kermesse, soirée Halloween, après-midi jeux, mais aussi par le financement de sorties ou matériels pour les enfants.

Si vous souhaitez aider l'association ou simplement passer un bon moment, contactez Peggy RAUB au 06 10 15 89 58.



Elsasser'Fascht



L'association a pour but de réorganiser les fêtes populaires qui animaient le village autrefois : Bal de carnaval ; Bûcher de la St-Jean ; Cochon à la broche ; Soirée Halloween...

ELSASSER FASCHT



Opération brioches 2025

Un grand merci pour l'accueil que vous nous avez réservé et à votre générosité en faveur des personnes en situation de handicap.

186 brioches ont été vendues et nous avons pu remettre la somme de 1 223 € à l'Adapei, soit 107 € de plus !

Ces dons permettront de financer le projet de rénovation des équipements éducatifs pour la prise en charge des personnes accueillies.

Merci à vous tous pour votre adhésion à cette action de solidarité.

L'équipe de bénévoles pour l'Adapei Papillons blancs du Sundgau

Contact : Régine KARRER au 03.89.81.81.37



Conseil de Fabrique—Actions pour les enfants

Le Conseil de Fabrique vous souhaite une très belle année 2026 et que vos vœux les plus chers se réalisent.

Nous remercions toutes les personnes qui apportent leur soutien à la Paroisse, par la participation aux dons pour le chauffage et l'entretien de notre église. Toute notre reconnaissance pour cette aide précieuse qui permet de financer les besoins nécessaires. Merci également à tous ceux qui participent à la vie de notre église, à nos animations, , au nettoyage de l'église lors de la journée citoyenne et à l'entretien de la Chapelle.

L'année 2025 était riche en événements, et pleine de satisfactions grâce à votre présence nombreuse ; marche des chapelles du vendredi Saint, le jubilé avec la visite de notre Archevêque Mgr Pascal DELANNOY, le concert celtique des Quatr'Elles et les contes de Noël. Le programme à venir :

Le 24 mai 2026 dimanche de Pentecôte, nous fêterons les premières communions à Galtingue,

Le 16 mai 2026 est prévue la messe champêtre au jardin du Presbytère,

Le 27 septembre 2026 nous proposons la fête d'automne.

Les activités à thème une fois par mois avec les enfants, ouvertes à tous, permettent de découvrir, de réaliser, de passer de bons moments de façon ludique. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons.

Contact au 03.89.81.81.37 ou 03.89.37.34.27

Bien à vous,

André JELGER et l'ensemble des membres du Conseil de Fabrique.

La réalisation d'un hôtel à insectes



La fête de fin d'année au jardin du presbytère



La maison de l'Avent garnie par les enfants



Les contes de Noël



ALAG—Mot de la présidente

Chers habitants de Galfingue,
Chers adhérents et amis de l'ALAG,

Quelle année ! Entre activités sportives, nouveautés, moments de partage et éclats de rire, l'ALAG n'a pas eu le temps de s'ennuyer — et, à en croire vos sourires, vous non plus !

Commençons par nos activités :

La **gym adaptée avec Hélène** a permis à chacun de garder la forme tout en douceur... et parfois avec quelques courbatures surprises le lendemain, mais toujours dans la bonne humeur !

Le **renforcement musculaire avec Mickaël** a quant à lui réveillé des muscles dont certains ignoraient encore l'existence — mais promis, personne n'a fui la salle en courant... ou alors très lentement.

La **section tennis**, menée avec passion par Michel Igersheim, continue de rassembler raquettes, balles et bonne ambiance, même si certaines balles ont parfois décidé d'explorer la nature environnante !

La **bibliothèque du village** a, comme toujours, offert un refuge idéal pour voyager sans quitter Galfingue — pas besoin de passeport pour dévorer un bon livre.

Et puis, grande nouveauté : la **section pétanque** a vu le jour grâce à Saïd. Les boules ont roulé, les cochonnets ont volé... et la convivialité a été au rendez-vous dès le premier lancer.



Mais le point d'orgue de cette fin d'année reste, sans hésitation, notre **marché de Noël**, organisé les **6 et 7 décembre**. Quel succès ! Le village a vécu deux journées remplies de chaleur (humaine, surtout) et de bonne humeur.

Le **vin chaud** a réchauffé les mains et les cœurs, tandis que les assiettes de **spätzle, lardons et choucroute** ont fait l'unanimité — et peut-être quelques jaloux chez les régimes alimentaires trop ambitieux...

Le **Père Noël en moto** a volé la vedette à tout le monde : barbu, joyeux et bruyant, il a offert un moment magique aux enfants, qui en parlent encore !

Quant au **marché des artisans**, il a brillamment mis en lumière les talents de la région, idéal pour trouver des cadeaux uniques... ou pour craquer pour soi-même, mais ça, on ne dira rien.

Pour tout le comité, vous accueillir si nombreux a été un vrai bonheur. Vous voir rire, discuter, partager et profiter ensemble nous a fait chaud au cœur. **Merci à toutes et à tous** : sans vous, rien ne serait possible, et l'ALAG ne serait qu'un sigle un peu triste au lieu d'être une belle aventure collective.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, avec encore plus d'idées, d'activités et — espérons-le — autant de bonne humeur.

Avec toute notre chaleur,

Manue

Présidente de l'ALAG

Françoise, Stéphanie, Eric, Benoit, Philippe
Comité ALAG





DON DU SANG INTERCOMMUNAL GALFINGUE-HEIMSBRUNN-MORSCHWILLER LE BAS



Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026, que celle-ci vous apporte santé, joie et bonheur.

La vente des **TULIPES À CŒUR** se déroulera du **26 au 28 mars 2026** et sera gérée par l'ADSG.

Nous tenons à remercier la commune pour son soutien à notre cause, pour la mise à disposition de la salle et la disponibilité du personnel de la commune.

Nous remercions l'ALAG pour l'emplacement mis à notre disposition gracieusement lors du marché de Noël.

L'ensemble de la recette du marché de Noël est attribué à l'amélioration des collations à venir.

Nous voyons tous les jours baisser le nombre de **DONNEURS** au niveau national, ce qui oblige les organismes à augmenter les importations pour assurer les besoins quotidiens pour les malades.



Nous pensons qu'il faut se mobiliser et cela ne prend qu'environ 1 heure de son temps et est suivi d'une collation dans la bonne humeur.



Nous remercions toutes les personnes et surtout toute l'équipe de l'ADSG qui nous soutiennent toute l'année.

Nous vous donnons rendez vous le 19 février 2026 pour la prochaine collecte



Le Président de l'ADSG
Christian MOSSER

CHERS AMIS

Quel dommage, je n'avais pas de papier pour transcrire les points forts de cette nuit de rêve. Néanmoins, je vais essayer de vous les faire redéfiler.

La nuit tombe. Tout naturellement, j'admirais la nature tout autour de moi ; les nuages indésirables venaient envahir ce ciel tant scruté par tous les spécialistes, moi-même ne voulant pas perdre une miette de ce spectacle annoncé depuis si longtemps.

C'est pourquoi j'ai décidé de labourer une bonne partie de cette nuit, surtout que la parcelle à travailler étaient unique également... de par sa forme et sa grandeur.

Pour la dernière de ce genre, je vous parlais de l'éclipse totale de soleil, j'avais fait 350kms et ce fût la nuit en pleine journée. Ce coup-ci, ce sera la nuit en pleine nuit. Une nuit claire, une nuit de pleine lune, laquelle fera défaut à elle-même.

Une éclipse de lune ? Vous me direz et alors ! Et alors justement il faudra attendre près d'un siècle pour pouvoir assister à cette prochaine scène exceptionnelle. Ce coup-ci c'est à 0h30 que le rideau de cette fabuleuse scène se lèvera.

Vers 22h, les nuages tapèrent les trois coups et comme par enchantement se dissipèrent... La lune apparut dans tout son éclat, illuminant d'une clarté exceptionnelle tout mon champ de vision. Je pouvais labourer tous feux éteints, les arbres et les collines se paraient de leur manteau de brume...

Les 12 coups de minuit sonnaient et j'avais rendez-vous avec la lune... Fera-t-elle son numéro ?

Peu à peu, un voile commençait à caresser le bas de cette belle boule « rayonnante » et, au bout d'une demi-heure, une partie en forme de croissant disparut : l'obscurité de la nuit se mêla aux nappes de brouillard affolées à leur tour. J'avais l'impression que ces dernières voulaient prendre refuge autour de mon tracteur. Le croissant grandit et grandit encore jusqu'à disparaître dans le noir ! La lune a pris alors une couleur immaculée dorée par le reflet du soleil. Cette fois-ci restait éclairée un tout petit bord mais d'une clarté exceptionnellement explosive.

Il était 2h30 ; j'ai eu le temps de l'admirer étant donné qu'il était l'heure de remettre 300 litres de fioul dans mon engin. Immobile, elle me surveillait par-dessus mon hangar. C'était vrai, nous étions tous les deux fidèles à notre « rendez-vous ». Elle avait enfilé une robe de soie pure pour ce « tête à tête » discret.

Il m'était venu à l'idée de rester à la ferme, le spectacle ayant eu lieu. Heureusement, il n'en fut rien ; et je repris la clef des champs réconforté par un casse-croute et une bouteille afin de trinquer avec ma « vis à vis » la plus directe. Je ne la quittais plus des yeux.

Alors que j'alignais mes sillons, elle reprenait lentement ses couleurs : une lueur remplit l'atmosphère !! mais je rêve... le jour va-t-il se lever à l'ouest aujourd'hui ??

Mon invitée avait poursuivi son chemin habituel et l'effet de ce jour naissant fut presque réel.

Le jour quant à lui, lança les premières lueurs tout naturellement deux heures plus tard et cette fois-ci suivi de son ami le soleil. La lune quant à elle se fit discrète et disparue derrière les Vosges laissant néanmoins un manteau blanc de givre par-dessus toute l'étendue.

Une nuit de rêve... Je ne pensais pas si bien dire ! L'illusion parfaite d'avoir assisté à deux « levée du jour » ou la réalité en découvrant l'étendue labourée en une seule nuit, laissait un contraste à travers le paysage blanc.

Ce nouvel ami tout aussi exceptionnel me tira sa révérence en refusant tout simplement « l'habit blanc ».

Mes chers amis, vous ne vouliez pas m'assister par cette belle nuit de rêve ; j'ai beau vouloir vous la faire partager... JAMAIS vous ne pourrez l'imaginer ; vous avez dormi et du coup vous avez perdu une partie de votre vie !!!

Maurice (10/11/2003)

Maurice FISCHESSE

03 89 81 90 20

3, rue d' Ilfurth

68990 GALFINGUE





Bilan 2025

En 2025, les sapeurs-pompiers de Galfingue c'est :

- 49 interventions
- 24 sessions et 283 heures de formation en interne
- 232 heures de formation initiale au sein du service d'incendie et de secours du Haut-Rhin (SIS 68)
- 10 sapeurs-pompiers dont 1 infirmière sapeur-pompier et 2 indisponibles

2025 : Une année charnière

L'année 2025 est une année marquée par le développement et la modernisation de notre organisation, humainement, informatiquement et techniquement.

Recrutement :

Au cours de l'année, nous avons été rejoints par **4 nouvelles recrues**, qui viennent ainsi renforcer l'effectif du centre. Une potentielle 5^e recrue est en attente de validation. C'est une première depuis des dizaines d'années. Ils seront formés et deviendront opérationnels courant 2026.

Nous remercions d'ores et déjà Anatole GRASSER, Tess GRUNFELDER, Charles HANSER et Quentin WILHELM pour leur engagement, qui permettront de monter l'effectif à 14 sapeurs-pompiers.

Système d'alerte :

Chaque sapeur-pompier est équipé d'un dispositif qui sonne lors d'une intervention. Depuis octobre, nous sommes passés en « gestion individuelle », qui permet de déclencher uniquement le personnel nécessaire à l'intervention, en fonction de sa disponibilité et de ses compétences.



Véhicules :

Notre **véhicule de première intervention (VPI)** était encore fonctionnel, mais approchant les 30 années de service, il présentait quelques signes de vieillesse et pouvait être capricieux.

Nous avons eu l'opportunité d'acquérir un véhicule du même format, mais plus récent, permettant de travailler dans de meilleures conditions, et d'assurer une « tranquillité mécanique » pour quelques années. Il est destiné à effectuer toutes les interventions sur la commune.

Ce véhicule a été entièrement financé par la Mairie que nous remercions, à hauteur de **27 000€**.



Nous avons également acquis un deuxième véhicule, une première pour le centre. Il s'agit d'un **véhicule toute utilité léger (VTULE)**, cédé à titre gratuit par le service d'incendie et de secours du Haut-Rhin (SIS 68). Il a actuellement deux utilités majeures :

- Déplacements technico-administratifs : Formations, réunions, transport de matériel
- Interventions : Il sera utilisé en 2^e échelon de départ, dans le cas d'une situation particulière ou de l'indisponibilité du VPI.



Il est également en projet, en attente de validation du SIS 68, de le mettre à disposition de notre infirmière sapeur-pompier, lui permettant ainsi d'intervenir en renfort hors de la commune, dans des délais bien plus rapides qu'actuellement.

Comme chaque année, l'amicale participe à l'achat de matériel en complément de la Mairie. Pour cette année, c'est près de **6 000€** qui ont été investis dans l'habillement des nouvelles recrues, l'achat de matériel, l'équipement des nouveaux véhicules ou encore le réaménagement nécessaire de la caserne. Cela aura été possible grâce à nos manifestations et à la vente des calendriers, pour lesquels nous vous remercions de votre accueil.

Meilleurs vœux à tous
Les sapeurs-pompiers de Galtingue



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

2026 • COLLECTE DES DÉCHETS

JANVIER			FÉVRIER			MARS		
J 01	Jour de l'An		D 01			D 01		
V 02			L 02			L 02		
S 03			M 03			M 03		
D 04			M 04			M 04		
L 05			J 05			J 05		
M 06			V 06			V 06		
M 07			S 07			S 07		
J 08			D 08			D 08		
V 09			L 09			L 09		
S 10			M 10			M 10		
D 11			M 11			M 11		
L 12			J 12			J 12		
M 13			V 13			V 13		
M 14			S 14			S 14		
J 15			D 15			D 15		
V 16			L 16			L 16		
S 17			M 17			M 17		
D 18			M 18			M 18		
L 19			J 19			J 19		
M 20			V 20			V 20		
M 21			S 21			S 21		
J 22			D 22			D 22		
V 23			L 23			L 23		
S 24			M 24			M 24		
D 25			M 25			M 25		
L 26			J 26			J 26		
M 27			V 27			V 27		
M 28			S 28			S 28		
J 29						D 29		
V 30						L 30		
S 31						M 31		

DÉCHETS MÉNAGERS
BAC MARRON

APRÈS-MIDI

DÉCHETS RECYCLABLES
BAC JAUNE

MATIN

FLASHEZ
POUR TOUTES
LES INFOS
RELATIVES À
VOTRE COLLECTE



AVRIL			MAI			JUIN		
M 01			V 01	Fête du Travail		L 01		
J 02			S 02			M 02		
V 03	Vendredi Saint		D 03			M 03		
S 04			L 04			J 04		
D 05	Pâques		M 05			V 05		
L 06	Lundi de Pâques		M 06			S 06		
M 07			J 07			D 07		
M 08			V 08	Victoire 1945		L 08		
J 09			S 09			M 09		
V 10			D 10			M 10		
S 11			L 11			J 11		
D 12			M 12			V 12		
L 13			M 13			S 13		
M 14			J 14	Ascension		D 14		
M 15			V 15			L 15		
J 16			S 16			M 16		
V 17			D 17			M 17		
S 18			L 18			J 18		
D 19			M 19			V 19		
L 20			M 20			S 20		
M 21			J 21			D 21		
M 22			V 22			L 22		
J 23			S 23			M 23		
V 24			D 24	Pentecôte		M 24		
S 25			L 25	Lundi de Pentecôte		J 25		
D 26			M 26			V 26		
L 27			M 27			S 27		
M 28			J 28			D 28		
M 29			V 29			L 29		
J 30			S 30			M 30		
			D 31					

La collecte peut être décalée de quelques heures dans la journée en cas de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale. Par mesure d'hygiène, merci de placer les ordures ménagères dans un sac fermé avant de les déposer dans le bac.



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

2026 • COLLECTE DES DÉCHETS

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE		
M 01			S 01			M 01		
J 02			D 02			M 02		
V 03			L 03			J 03		
S 04			M 04			V 04		
D 05			M 05			S 05		
L 06			J 06			D 06		
M 07			V 07			L 07		
M 08			S 08			M 08		
J 09			D 09			M 09		
V 10			L 10			J 10		
S 11			M 11			V 11		
D 12			M 12			S 12		
L 13			J 13			D 13		
M 14	Fête Nationale		V 14			L 14		
M 15			S 15	Assomption		M 15		
J 16			D 16			M 16		
V 17			L 17			J 17		
S 18			M 18			V 18		
D 19			M 19			S 19		
L 20			J 20			D 20		
M 21			V 21			L 21		
M 22			S 22			M 22		
J 23			D 23			M 23		
V 24			L 24			J 24		
S 25			M 25			V 25		
D 26			M 26			S 26		
L 27			J 27			D 27		
M 28			V 28			L 28		
M 29			S 29			M 29		
J 30			D 30			M 30		
V 31			L 31					

m2A
C'EST
QUOI?

VIDÉO COLLECTE
DES DÉCHETS



DES QUESTIONS
SUR LA COLLECTE ?

ON*Vert m2A 0 800 318 122

OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
J 01			D 01	Toussaint		M 01		
V 02			L 02			M 02		
S 03			M 03			J 03		
D 04			M 04			V 04		
L 05			J 05			S 05		
M 06			V 06			D 06		
M 07			S 07			L 07		
J 08			D 08			M 08		
V 09			L 09			M 09		
S 10			M 10			J 10		
D 11			M 11	Armistice		V 11		
L 12			J 12			S 12		
M 13			V 13			D 13		
M 14			S 14			L 14		
J 15			D 15			M 15		
V 16			L 16			M 16		
S 17			M 17			J 17		
D 18			M 18			V 18		
L 19			J 19			S 19		
M 20			V 20			D 20		
M 21			S 21			L 21		
J 22			D 22			M 22		
V 23			L 23			M 23		
S 24			M 24			J 24		
D 25			M 25			V 25	Noël	
L 26			J 26			S 26	Saint-Etienne	
M 27			V 27			D 27		
M 28			S 28			L 28		
J 29			D 29			M 29		
V 30			L 30			M 30		
S 31						J 31		

La collecte peut être décalée de quelques heures dans la journée en cas de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale. Par mesure d'hygiène, merci de placer les ordures ménagères dans un sac fermé avant de les déposer dans le bac.

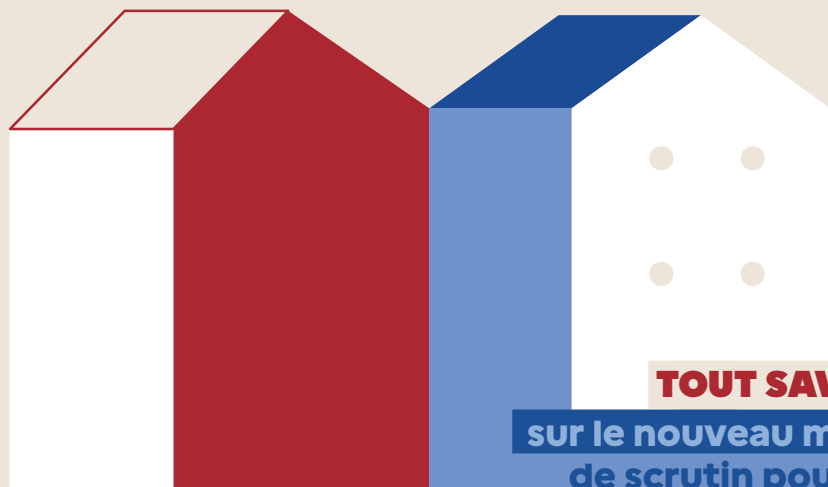


ÉLECTIONS
MUNICIPALES


15 et 22 mars
2026

*Allons
Voter!*

**Liste paritaire,
fin du panachage,
bulletins de vote...**



TOUT SAVOIR
sur le nouveau mode
de scrutin pour les

Communes de
- 1 000
habitants



Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.



Les listes peuvent comporter **au maximum deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil municipal.

Ce qui ne change pas

Il n'est **pas obligatoire** de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

Vous n'élierez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

Le mode de scrutin change



Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Pour en savoir plus

